



Formation en Alternance art. 49 CEFA	
<b>GTPE (GESTION DE TRÈS PETITES ENTREPRISES)</b>	<b>7<sup>E</sup></b>
<b>FORMATION GÉNÉRALE</b>	
Français	4
Formation historique et géographique	
Sciences humaines	
Formation sociale et économique	2
Mathématiques	
Formation scientifiques	2
Néerlandais	2
<b>FORMATION TECHNIQUE ET PRATIQUE</b>	
Technologie et travaux pratiques	6
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>16</b>

Sous réserve de modification : année scolaire 2026-2027.



### **BON À SAVOIR**

La formation comprend 2 jours à l'école et un apprentissage en entreprise via un contrat d'alternance, identique à celui des autres centres en Wallonie.

Ce contrat suit le plan de formation du CEFA et donne droit à une indemnité d'apprentissage évolutive.

Accessible aux détenteurs d'un CE6P.

La 7<sup>e</sup> année est organisée sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits au 1<sup>er</sup> septembre. Obtention du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) et du CQ7. Le CESS donne accès à l'enseignement supérieur.